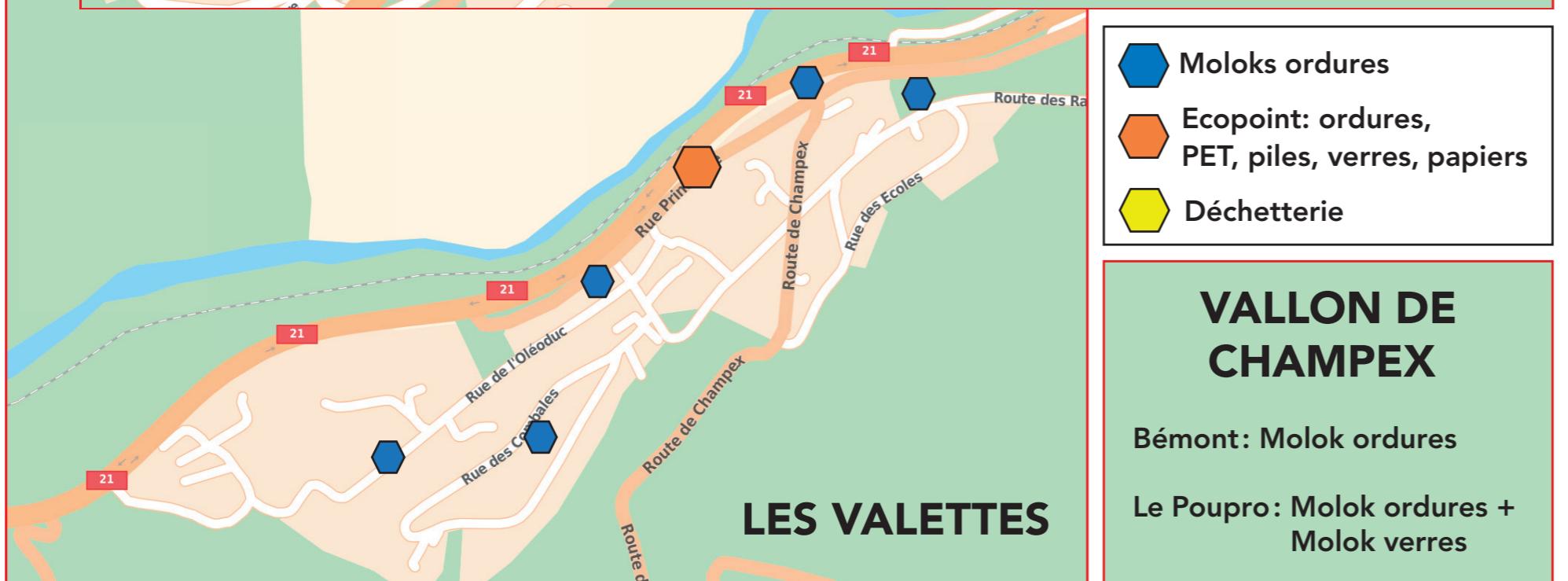


BOVERNIER



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE

Mercredi	16h - 18h
Samedi	09h - 12h du 1.10 au 30.04
Samedi	09h - 16h du 1.05 au 30.09



DÉCHETTERIE

La taxe est fixée:

➤ Par dépôt, jusqu'à 1m³, à 5.– CHF

Abonnement annuel (par ménage):

Le prix annuel de l'abonnement est fixé, à 20.– CHF jusqu'à 5m³.

Seuls les déchets encombrants, les déchets des chantiers, les déchets verts, le bois et la ferraille sont payants auprès de la déchetterie. Les autres types de déchets ou de récupération sont repris ou déposés gratuitement.

réalisé et imprimé par l'imprimerie du bourg sàrl imprimé à
martigny

Trier ? C'est pas sorcier !

TAXE AU SAC ET INFORMATIONS PRATIQUES
MODE D'EMPLOI



TAXE AU SAC

« MODE D'EMPLOI »

POURQUOI?

Parce que la loi fédérale l'impose depuis... 1996 !

Avec la taxe au sac, chaque personne paie en fonction de la quantité de déchets qu'elle produit. Rendu obligatoire en 1996 par une révision de la loi fédérale sur la protection de l'environnement, le principe du pollueur-payeuse a été progressivement introduit dans tous les cantons suisses.

Objectif: atteindre un taux de recyclage de 60% d'ici 2020.

Pour le bien de notre environnement

De nouvelles habitudes de tri vous permettront de remplir plus lentement votre sac d'ordures ménagères afin d'utiliser un minimum de sacs.

Vous pourrez ainsi mieux valoriser vos déchets, vous inscrire dans une optique de développement durable et participer à la préservation de notre environnement.

COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

Un financement sur 3 piliers

Le coût des déchets doit être couvert, au niveau communal, par trois piliers:

- » taxe au sac, qui participe au financement de la collecte et de l'élimination des ordures ménagères incinérables;
- » taxe de base, calculée par la commune et selon ses critères, qui finance les frais d'infrastructures (éco-points, déchetterie, etc.);
- » ménage communal, en lien avec le traitement des déchets dont l'auteur ne peut être identifié (ex. voirie, etc.).



QU'EST-CE QUI CHANGE ?

Un sac blanc et rouge remplacera le sac noir actuel

A partir du 1^{er} janvier prochain, des sacs blancs arborant le slogan « Trier? C'est pas sorcier! » seront vendus dans les magasins. Il s'agira du sac taxé réservé au Valais romand. A partir de cette date, seul ce sac sera autorisé à être jeté dans les conteneurs destinés aux ordures ménagères. Si une période de transition sera bien entendu nécessaire, des contrôles seront rapidement mis en place, et les resquilleurs amendés.

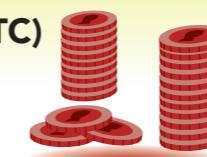


COMBIEN ÇA COÛTE ?

Le sac de 35 litres coûtera 1,90 CHF (TTC)

Le prix des autres sacs sera de

- » 0,95 CHF > le modèle 17L (TTC)
- » 3,40 CHF > le modèle 60L (TTC)
- » 6,20 CHF > le modèle 110L (TTC)



La taxe de base annuelle est fixée par unité (pièce) d'habitation, à 140.– CHF

140.– CHF > catégorie 1 > de 1 à 2.5 pièces

175.– CHF > catégorie 2 > de 3 à 4.5 pièces

210.– CHF > catégorie 3 > dès 5 pièces

CHAQUE DÉCHET À SA PLACE

Les 12 symboles ci-dessous sont également imprimés sur le sac taxé. Ils représentent les déchets qui ne devraient pas se trouver dans un sac à ordures ménagères. Dans notre commune, vous pouvez les jeter aux endroits indiqués.



Papier/carton
Eco-point
Déchetterie



Déchets verts
Compostage privé
Déchetterie



**GLAS
VERRE
VETRO**
Verre
Eco-point
Déchetterie



Textiles (bon état)
Déchetterie



PET
Points de vente
Eco-point - Déchetterie
Ne sont pas compris dans cette catégorie: emballage shampoing, huile, vinaigre, etc.



Médicaments / produits toxiques
Points de vente
Déchetterie



Fer-blanc
Points de vente
Déchetterie



Piles
Points de vente
Eco-point
Déchetterie



Aluminium
Points de vente - Déchetterie
Ne sont pas compris dans cette catégorie : matériaux composites (alu-plastique, alu-carton) tels que briques de lait ou de jus de fruit, capsules de café.



Ampoules
Points de vente



Huiles
Déchetterie



Appareils électriques
Points de vente
Déchetterie



Matériaux composites
(alu-plastique, alu-carton)
Tels que briques de lait ou de jus de fruit, cartons de pizza... doivent être jetés à la poubelle.